

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moshé ben Raziél, Chímone ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yítshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yítshak, Aaron Ben Chímone, 'Haïm ben David, David Ben yaakov, Yéhía ben Yaakov, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esther



Pour le zívoug de Sarah bat Avraham , Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

La paracha de Haazinou est le chant final que Moshé entonne avant sa mort. Il s'agit à nouveau de mettre en garde les bné-Israël contre la faute et ses conséquences. Ainsi Moshé prend à témoin le ciel et la terre et énonce au peuple ce qui leur en coûterait de se frotter à la colère d'Hachem. Après cela, Moshé rappelle de nouveau le détail le plus important, celui du repentir, capable de faire revenir Hakadoch Baroukh Hou vers son peuple, quelque soit la faute qu'il ait commise. C'est après cela, qu'Hachem s'adresse à Moshé et lui demande de se rendre sur la montagne de Névo, qui se trouve dans le pays de Moav, afin de pouvoir contempler la terre d'Israël, dans laquelle il n'entrera malheureusement pas. C'est sur cette montagne que Moshé poussera son dernier soupir avant de rejoindre le Maître du monde.

Au chapitre 32, il est rapporté :

וְהָיָה לְיְהוָה, תִּגְמְלוּ-זֹאת עִם נָבֶל, וְלֹא חָכַם הָלוֹא-
הוּא אֲבִיךָ קִנְיָה הוּא עֲשֵׂה וַיִּכְנַנְךָ

6/ Est-ce ainsi que vous payez Dieu de retour, peuple insensé et peu sage? N'est-il donc pas ton père, ton créateur? N'est-ce pas lui qui t'a fait et qui t'a acquis?

Versets De la Paracha

Comme toujours, il est important de déterminer la portée des mots employés par la torah. Le verset que nous avons cité se conclut par l'idée qu'Hachem nous ait acquis, seulement, Il est par définition le propriétaire de toutes choses. Pourquoi donc parler d'acquisition du peuple? Nous pourrions bien évidemment exprimer l'idée

d'un choix divin de se porter sur le peuple juif. Toutefois le mot employé parle bien d'une transaction, Hachem affirme avoir obtenu la possession des hébreux. De quoi s'agit-il ?

Le **Mochav Zékénim** (sur ce passage) explique : « Initialement, Hakadoch Baroukh Hou a donné

une nation à chaque ange. L'ange Mikhaël a obtenu le peuple d'Israël. Le Maître du monde s'est alors adressé à lui : Vends-moi ta nation et Je ferai de toi le prince et le Cohen des cieux. Et ainsi fut-il. »

Ce texte donne tout son sens à notre verset, seulement d'autres sources semblent le contredire. La guémara rapporte en effet (traité Yoma, page 77a) qu'au moment où les hébreux allaient être puni à l'époque de la destruction du temple, Hachem s'est adressé à Mikhaël lui disant : « *Mikhaël ! Ton peuple a fauté* ». Dans cet événement, l'ange est bien présenté comme celui du peuple juif. Par ailleurs, suite à la faute du veau d'or, Moshé plaide le pardon du peuple et finit par l'obtenir, c'est alors qu'Hachem lui annonce (Chapitre 33, verset 2) :

וְשַׁלַּחְתִּי לְפָנָי, מִלְאָךְ; וְגִרְשִׁתִּי, אֶת-הַכְּנַעֲנִי הָאֵמֹרִי,
וְהַחִתִּי וְהַפְּרָזִי, הַחֹוֵי וְהַיְבוּסִי

J'enverrai devant toi un ange, par lequel j'expulserai le Cananéen, l'Amorréen, le Héthéen, le Phérézéen, le Hévéen et le Jébuséen.

Nos sages enseignent que l'ange en question est à nouveau Mikhaël. Que signifient donc les propos du **Mochav Zékénim** ? Si Mikhaël n'est plus en charge du peuple juif, pourquoi est-il en permanence préposé à s'occuper de nous ?

Tentons d'éclaircir le sujet au travers d'un commentaire de **Rabbénou Bé'hayé** (voir également **Ramban**). Dans les faits, la décision d'Hachem d'envoyer Mikhaël n'est pas entrée immédiatement en vigueur. En effet, Moshé y voyait un signe de colère divine et ne souhaitait nul autre qu'Hachem pour résider parmi le peuple. D'où la poursuite de sa plaidoirie (versets 15 et 16) :

טו/ וַיֹּאמֶר, אֵלָיו: אִם-אֵין פָּנָיָהּ הַלְכִים, אֶל-תַּעֲלֶנּוּ מִנֶּה
15/Moshé lui dit: "Si ta face ne nous guide, ne nous fais pas sortir d'ici.

טז/ וּבַמָּה יִדְעֶה אִפּוֹא, כִּי-מִצָּאתִי חֵן בְּעֵינַיָהּ אֲנִי וְעַמִּי--הַלּוֹא,
כְּלָקְתָּה עִמָּנוּ; וְנִפְלִינוּ, אֲנִי וְעַמִּי, מִכָּל-הָעַם, אֲשֶׁר עַל-פְּנֵי
הָאֲדָמָה

16/ Et comment serait-il avéré que j'ai obtenu ta bienveillance, moi ainsi que ton peuple, sinon

parce que tu marches avec nous? Nous serons ainsi distingués, moi et ton peuple, de tous les peuples qui sont sur la face de la terre."

Moshé demande ici la présence divine et refole Mikhaël. Sur cela, **Mégale 'Amoukot** (Ofan 57) révèle qu'en présence de Moshé, jamais Mikhaël n'a pu résider parmi les hébreux. Une des raisons donnant gain de cause à Moshé réside dans la nature profonde du plus grand des prophètes. Nos maîtres révèlent que les lettres cachées dans le nom de Moshé insinuent l'ange en question. En effet, en prenant l'écriture complète du nom de Moshé, nous obtenons « *מ"ם mem* », « *ש"ן chine* » et « *ה"א hé* ». La valeur numérique des lettres cachées correspond précisément à celle du nom Mikhaël soit 101. Plus encore, il s'avère qu'une des fonctions de l'ange Mikhaël concerne justement la mémoire de la torah, et à juste titre, en présence de Moshé, de par sa connexion avec le Maître du monde, la torah était parfaitement ancrée dans l'esprit des bné-Israël. Le maître ajoute par ailleurs que les lettres cachées dans le nom de Moshé forment le mot « *מאינ méaïn* » en référence au verset (Iyov, chapitre 28, verset 12) : « *וְהַכְּמָה, וְהַמְצֵא מַאיַן תִּמְצֵא* Mais la Sagesse, où la trouver? ». En tenant compte des lettres cachées dans le nom de Moshé, le verset change de sens et passe à l'affirmative : « Et la sagesse se trouve dans méaïn, à savoir Moshé ». Etant donné que l'ange Mikhaël est dans l'ombre de Moshé, alors c'est chez cet homme qu'Iyov décèle la source de la sagesse. Tant que Moshé est vivant, la présence de Mikhaël n'est donc pas justifiée. Dès lors, il ne voit aucune plus value à entendre du Créateur que Mikhaël les accompagnerait durant le voyage. Ce n'est qu'au départ de Moshé, que l'ange redevient « utile » et fera son retour, comme l'indique le texte (Yéhochou'a, chapitre 5, versets 13 à 15) : « *Un jour, Yéhochou'a, se trouvant devant Yéri'ho, leva les yeux et vit un homme debout en face de lui, l'épée nue à la main. Yéhochou'a alla à lui et lui dit: "Es-tu des nôtres ou un de nos ennemis?" "Nullement, répondit-il, je suis le chef de la milice d'Hachem, qui suis venu présentement!" Yéhochou'a tomba la face contre terre en se prosternant, et lui dit: "Qu'ordonne mon Seigneur à son serviteur?" Le chef de la milice divine dit à Yéhochou'a: "Ote ta chaussure de tes pieds,*

car l'endroit sur lequel tu te tiens est saint!" Et Yéhochou'a obéit. »

Comme le note le **Ramban**, l'ange n'a donné aucune instruction à Yéhochou'a, il est simplement apparu devant lui, comme pour se présenter. La raison de sa présence fait en réalité suite au départ de Moshé. Jusque là, le rôle de Mikhaël était assuré par Moshé Rabbénou. Seulement, une fois hors de ce monde, l'ange refait surface et apparaît devant Yéhochou'a pour lui annoncer sa présence.

Tout cela démontre bien que Mikhaël est resté l'ange du peuple juif. Du moins en partie. Le **Ben Yéhojada** (sur la guémara susmentionnée) explique au nom du midrach que lorsque les bné-Israël ne respectent pas la volonté d'Hachem, alors ils deviennent « מַךְ וְרַחַם *Makh et Rach* », deux mots connotant la pauvreté. Le maître enseigne au nom des sages versés dans la kabbala (après recherche, il s'avère qu'il s'agit du rav Chimchone d'Ostropolie) qu'en fautant, le peuple retire la présence du mot « אֱלֹהִים – *mon Dieu* ». Cela tombe sous le sens tant Hachem n'aime pas nous voir fauter. Dès lors, les lettres de ce mot sont retirées des noms « יִשְׂרָאֵל *Israël* » et « מִיכָאֵל *Mikhaël* » pour ne laisser que « מַךְ וְרַחַם *Makh et Rach* », symbolisant la pauvreté du peuple lorsqu'il perd la présence divine. C'est dans ce contexte qu'au moment de Pourim, constant le retrait d'Hachem en réponse aux fautes des bné-Israël, la reine Esther a dit (Téhilim, chapitre 22, verset 2) « מִיכָאֵל אֱלֹהִים אֱלֹהֵי לִמְהַר עֲזֹבְתָנִי *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » La répétition du mot « אֱלֹהִים – *mon Dieu* » vient ici insister sur la double perte que connaît le peuple, au niveau de son nom mais également au niveau de celui de l'ange Mikhaël. Le **Ben Yéhojada** opère alors une distinction : nous ne parlons de l'ange Mikhaël en rapport avec Israël que lorsque le Maître du monde s'en retire, à savoir lorsque nous fautons. Ainsi, Mikhaël redevient l'ange préposé au peuple, à l'image des fois où Hachem s'adresse à Avraham dans le ciel pour lui dire « *Tes enfants ont fauté* ». Bien que nous soyons les enfants d'Hachem, lorsque nous nous égarons, Il ne veut plus s'associer à nous.

Nous comprenons alors que suite à la faute du veau d'or, la proposition d'Hachem soit de faire

apparaître Mikhaël pour accompagner le peuple durant son voyage et naturellement la réaction de Moshé devient plus marquée. Constatant la décision de faire venir Mikhaël, il déduit que la fureur divine n'est pas encore terminée, qu'Hachem s'éloigne de nous et nous restitue aux mains d'un ange. Cela constitue concrètement une perte spirituelle importante d'où son intervention pour réclamer le retour d'Hachem sans passer par un ange.

Le **Ben Yohoyada** décèle une remarque importante dans la phrase qu'Hachem emploie pour alerter Mikhaël des fautes du peuple : « מִיכָאֵל, סָרְתָהּ הָאֲמִתָּהּ *Mikhaël ! Ton peuple a fauté* ». Les premières lettres de ces mots forment « סמ"א » faisant référence au début du nom de l'ange du mal. De même, les dernières lettres constituent le mot « כִּלָּה *kila* » pour présager de la destruction. En somme, en constatant nos fautes Hachem se retire et confie à nouveau les rênes à Mikhaël. Ce dernier doit agir car le risque encouru est grand, le Satane cherche à s'en prendre aux hébreux pour les détruire. À juste titre, la valeur numérique des initiales « סמ"א » est 101 pour exprimer l'idée qu'il incombe à Mikhaël détenteur de cette valeur de s'occuper du peuple lorsqu'il succombe au mauvais penchant.

Cette notion se retrouve en faite dès la naissance d'un enfant. Nos sages rapportent à ce sujet (traité Nidda, page 30b) : « Il n'y a pas de meilleurs jours pour l'homme que la gestation, comme il est dit (Iyov, chapitre 29, verset 2) : " Ah! Que ne suis-je tel que j'étais aux temps passés, aux jours où Dieu me protégeait"... Durant cette période, on enseigne à l'enfant toute la torah... »

Le verset parle ici d'une protection divine accordée à l'enfant en même temps que la torah lui est enseignée. Pourquoi le fœtus a-t-il besoin d'une surveillance particulière ? Pourquoi doit-on lui enseigner la torah ? Par ailleurs, la guémara poursuit ensuite en ajoutant qu'à la naissance justement, l'enfant est frappé par un ange chargé de lui faire oublier tout ce qu'il a appris. Cela renforce notre question sur l'intérêt de la manœuvre.

L'auteur du **Ségoulat Israël** (Ma'arekhet 7, lettre 26) apporte un commentaire au nom du

Arizal qui se base sur la guémara suivante (traité 'Haguiga, page 9b) : « *celui qui apprend 100 fois son chapitre ne ressemble pas à celui qui le révise 101 fois* ». La différence entre les deux individus ne se résume pas à une simple révision supplémentaire, elle est bien plus fondamentale. En effet, l'ange proposé à l'oubli est appelé « ם"מ *mass* » qui peut se traduire par une « charge ». Sa présence est la raison de notre difficulté à retenir la torah. Il est insinué dans cet enseignement du talmud de part la valeur numérique de son nom de 100. Par ailleurs, nous avons mentionné plus haut, que l'ange Mikhaël est chargé de la mémoire et s'oppose naturellement à l'oubli, d'où sa valeur supérieure d'une unité. En ce sens, nos sages nous révèlent qu'en révisant 100 fois (seulement), nous ne parvenons pas à dépasser la force de l'oubli et pour accéder à la mémoire il faut un effort supplémentaire.

Concernant l'oubli, nos sages nous apprennent qu'il avait disparu lors du don de la torah, en même temps que l'emprise des forces du mal sur nous. Il est donc normal de noter que l'ange de l'oubli, « ם"מ *mass* » dispose des mêmes lettres constitutives que celle du Satane, à savoir « ם"ס *Sam* ». Nous comprenons alors que l'enfant oublié toute la torah apprise dans le ventre de sa mère dès sa naissance, dans la mesure où, son entrée dans ce monde le confronte aux forces du mal elles-mêmes vectrices de l'oubli. La science acquise durant les neuf mois de grossesse est subitement attaquée par le mal provoquant l'oubli.

Au vu de notre propos, le mauvais penchant ne semble se manifester qu'à la naissance. Cela rejoint l'enseignement du talmud (traité Sanhédrin, page 91b) : « *Antoninous a demandé à Rabbi : à partir de quand, le mauvais penchant domine (apparaît chez) l'homme, à partir de la conception ou de la naissance ? Il lui a répondu : depuis la conception. Antoninous lui demande alors : s'il en est ainsi, pourquoi l'enfant ne frappe-t-il pas dans le ventre de sa mère pour sortir ? Nous sommes donc contraints d'admettre que le mauvais penchant ne se manifeste qu'à l'accouchement. Rabbi dit alors: cette chose là je l'ai apprise d'Antoninous, d'autant qu'un verset le soutient comme il est écrit (béréchit, chapitre 4, verset 7) : "le Péché est tapi à ta porte" »*

Il est surprenant de constater que la réponse initiale de Rabbi ne soit pas fondée. En effet, lorsque nous parcourons les textes du talmud, nous nous rendons compte que les paroles avancées par les sages sont toujours le fruit d'une réflexion et surtout, s'appuient sur des versets de la torah. Jamais les maîtres ne supposent sans raison, sans base de réflexion. Toutefois, ce débat entre Rabbi et Antoninous, nous indique le contraire, la guémara ne nous fournit aucune source, aucun texte pour expliquer le raisonnement de Rabbi et au contraire, au premier argument, il cède et se rétracte. Pourquoi alors avoir initialement opté pour l'apparition du mauvais penchant à la conception plutôt qu'à la naissance ?

La réponse se trouve dans les origines de ces deux hommes. **Rachi** (chapitre 25, verset 23) rapporte concernant la grossesse mouvementée de Rivka : « *Deux nations sont dans ton ventre :Le mot « nations » (goyim) est écrit dans une forme défective (sans vav, comme pour pouvoir être lu : "guéyim - de grands personnages", allusion à Antoninous [descendant de Essav] et à Rabbi [Rabbi Yéhoua haNassi, descendant de Yaakov], à la table desquels il n'a jamais manqué ni radis ni laitues, en été comme en hiver (Voir traité Avoda Zara, page 11a)* ». Sur cela, le **Mégale 'Amoukot** (sur parachat Vaét'hanan) ajoute qu'il s'agit purement et simplement de leur réincarnation future. Or, lorsqu'Essav et Yaakov étaient dans le ventre de leur mère, une anomalie est survenue. Comme le souligne **Rachi** (au verset 22) : « *Les enfant se heurtaient dans son ventre : On conviendra que ce verset appelle une interprétation midrachique, car il laisse dans l'ombre le rapport qui existe entre ces « heurts » et la réaction de Rivka en disant: « si cela est ainsi, à quoi suis-je destinée ? ».* Nos maîtres expliquent que ce mot (heurter) a le sens de « courir ». Quand elle passait devant les « portes de Torah » de Chem et de 'Evèr, Yaakov se mettait à courir et « heurtait » pour sortir. Et lorsqu'elle passait devant les « portes de l'idolâtrie », c'est Essav qui se mettait à courir et « heurtait » pour sortir ».

Pourquoi vouloir sortir vers l'idolâtrie si le mauvais penchant ne s'applique pas encore puisque les enfants sont encore dans le

ventre de leur mère ? Là encore, **Rachi** (verset 23) : « *de tes entrailles ils se sépareront : Ils se sépareront depuis les entrailles de leur mère, pour aller l'un vers son impiété, l'autre vers son intégrité.* ». En somme, même avant de sortir et de naître, déjà ces deux enfants sont dotés des notions du bien et du mal. Par cela nous comprenons pourquoi Rabbi, qui n'est autre que Yaakov, suppose, sans même chercher d'argument, que le mal se manifeste depuis la conception, car justement dans son cas personnel, c'est comme cela que les choses se sont produites. C'est face à ce constat qu'intervient Antonin pour lui expliquer que leur cas est à part, il n'est pas comme le commun des mortels pour qui, le mal ne se manifeste qu'à la naissance.

Ceci est conforté par ce qu'avance Antonin, comme quoi, dans le ventre de la mère, si l'enfant est muni du mauvais penchant, il devrait être violent. C'est en effet le cas avec Essav, comme l'enseigne le midrach (Tan'houma, parachat ki tetsé, lettre 4) qui explique qu'Essav a blessé sa mère pour qu'elle ne puisse enfanter à nouveau.

En partant de cette idée, il s'avère que Yaakov lui aussi ait été en danger dans le ventre de sa mère de part le mauvais penchant d'Essav, car en effet, si ce dernier avait réussi à s'en prendre pleinement à Rivka, Yaakov aurait lui aussi succomber. Il a donc fallu le sauver. C'est sans doute pour cela que le **Yalkout Chimoni** (Rémez 110) enseigne : « *Les enfants se heurtaient dans son ventre, car ils se disputaient concernant ce monde et le monde futur. À cet instant « ס"ח Sam », l'ange du mal, a voulu s'en prendre à Yaakov et le tuer depuis les entrailles de sa mère si ce n'est que Mikhaël s'est tenu face à lui voulant brûler l'ange du mal. C'est alors qu'Hachem a placé un tribunal entre eux (pour éviter la confrontation) »*

Nous pouvons alors entrevoir la nécessité d'apprendre la torah depuis le ventre de notre mère. Comme nous le disons, lorsque le mal nous fait succomber, nous perdons le lien direct avec le

Maître du monde pour retomber sous le commandement de Mikhaël. C'est à ce dernier qu'il incombe de repousser le mal et d'assurer à nouveau la relation entre le peuple et le Maître du monde. En effet, Hachem lui a offert un statut particulier en échange de la propriété des bné-Israel. Il lui revient alors d'assurer la « transaction ». En ce sens, il est l'ennemi naturel des forces du mal et s'assure en tout temps de nos chances de victoire. Chaque fois que le mal se présente, il intervient. Dans le cas de Yaakov et Essav, il s'est manifesté pour contrecarrer le projet du Satane. Pour une conception standard, il s'assure de l'apprentissage de la torah par le fœtus, car à son apparition dans le monde, il sera agressé par les forces du mal. La connaissance de la torah est le seul garant pour l'enfant à naître, de pouvoir supporter la confrontation avec le mal.

Une idée très précieuse ressort alors. Devenir le peuple d'Hachem, c'est s'affranchir du mal. Ce n'est qu'en le terrassant que nous méritons de trouver Hachem parmi nous, sans quoi nous sommes confiés à un ange, comme toutes les autres nations. Toutefois, même dans ce contexte, Mikhaël se charge de placer les conditions pour retrouver notre statut, à l'image de Moshé qui parvient à négocier le retour d'Hachem même quand la faute est présente. Le mal est la constante qui entoure ce monde. Nous sommes alors naturellement bercé par sa démarche et conduit à le suivre. C'est précisément là que notre liberté de choix intervient. En subissant ses tentations, en les acceptants, alors nous sommes manipulés et agissons sans volonté. C'est au contraire en faisant le choix de nous opposer à lui que nous découvrons la véritable liberté. Ce n'est qu'en étant libre que nous connaissons la proximité avec Hachem, d'où sa présence dépendante de nos fautes.

Yéhi ratsone que nous méritons d'être en permanence appelé le peuple d'Hachem.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit